



Fédération de la Formation Professionnelle

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 mai 2012

### La FFP se félicite des 6 accords conclus le 27 mars 2012 au sein de la branche

La Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) se réjouit des résultats du dialogue social mené depuis un an au sein de la branche des organismes privés de formation qui a conduit à la conclusion de six accords le 27 mars dernier.

« Nous pouvons être fiers de la délégation patronale de la FFP présidée par Laurent BOULANGER et des organisations syndicales de la branche qui ont réussi, ensemble, à conclure six accords majeurs ; cela témoigne de la maturité du dialogue social au sein de notre Profession et ouvre la voie à un chantier ambitieux et ô combien stratégique sur la modernisation de la convention collective » a déclaré Jean WEMAËRE, Président de la FFP, lors de l'Assemblée Générale du 4 avril dernier.

Ces accords signés par la majorité - voire pour certains d'entre eux la totalité - des organisations syndicales de salariés portent sur :

- ◆ L'augmentation des minima annuels conventionnels avec une valeur de point fixée à 101.843 euros ; cette revalorisation sera effective à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 ;
- ◆ La recodification à droit constant de la convention collective afin de la rendre plus lisible et plus accessible à tous ses utilisateurs ;
- ◆ La mise en place d'une gouvernance moderne et rénovée des commissions paritaires existantes et la création de commissions paritaires en charge, d'une part, de veiller à la lutte contre les discriminations et d'autre part, de la validation des accords conclus au sein de l'entreprise ;
- ◆ L'accès du CQP (Certificat de Qualification formateur-consultant par la formation professionnelle) ;
- ◆ La politique d'emploi des seniors.

De nouveaux chantiers vont être lancés dès juin, en particulier, la révision globale de la Convention Collective. Pour cette nouvelle étape, la présidence de la délégation patronale est confiée à Eric PARQUET, membre du Bureau de la FFP.

**Contact Presse : Yasmine Boulos- 01 44 30 49 16- [yboulos@ffp.org](mailto:yboulos@ffp.org)**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 400 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de 1.5 milliard d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.